

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 31 (1902)
Heft: 20

Artikel: Enseignement de la langue maternelle au collège [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois

RÉDACTIONM. DESSIBOURG, Directeur de l'Ecole normale
de Hauterive, près Fribourg.

ABONNEMENTS & ANNONCESImprimerie catholique, Grand'Rue, 13.
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.

Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.

SOMMAIRE : *L'enseignement de la langue maternelle au Collège (suite).* — *Le Journal de classe.* — *Gare à la routine.* — *Deux mots de réplique.* — *Quelques chiffres intéressants.* — *Histoire abrégée de l'arithmétique.* — *Nécrologies : M. Achille Chappaz; M. Albert de Weck.* — *Enseignement de la composition (suite).* — *Bibliographie.* — *Correspondance.* — *Chronique scolaire.* — *Avis officiel.* — *Le papier à offrir aux gens.*

Enseignement de la langue maternelle

AU COLLÈGE

(Suite.)

Les récitations

Les leçons de mémoire, les récitations de textes occupent, dans l'enseignement secondaire, une place fort importante. Que l'on consulte les directions pédagogiques données par la plupart des hommes d'école, qu'on parcourt, par exemple, les divers ouvrages de Dupanloup sur l'éducation, on verra que non contents de recommander l'étude littérale des quelques chefs-d'œuvre classiques, tels que les fables de La Fontaine, l'*Art poétique* de Boileau, les passages les plus beaux d'Athalie, d'Esther, du Cid, etc., etc., plusieurs veulent que l'élève emmagazine dans son cerveau le mot à mot de tous les manuels : grammaire, littérature, rhétorique, histoire, géogra-

phie, etc. Par ces nombreuses leçons littérales, par ces exercices de tous les jours, on prétend développer la mémoire, cette précieuse faculté, et meubler en même temps l'esprit des enfants d'un choix de textes, et d'une certaine somme de connaissances usuelles. Or, si nous nous en référons aux expériences psychologiques faites récemment, la mémoire ne se développe guère par l'exercice, le plus souvent elle se fatigue. Ce que l'on doit chercher, pour le développement de cette faculté, c'est de connaître les méthodes les plus efficaces propres à chacun. L'un retient mieux les mots, les textes qu'il a sous les yeux, un autre ceux qu'il a entendu lire à haute voix, un autre ce qu'il a prononcé lui-même du bout des lèvres ou à haute voix, un quatrième saura réciter plus facilement par cœur ce qu'il a écrit de sa main.

Comme ces expériences sont aussi importantes que peu connues, qu'il nous soit permis de les indiquer brièvement ici ; nous les empruntons, en les résumant, à l'ouvrage de M. Fouillée. (*L'enseignement au point de vue national*, page 367 à 372). Elles sont d'une application générale.

Pendant huit jours, un psychologue anglais, M. James, pour vérifier l'état présent de sa mémoire, apprit 158 vers du *Satyre* de Victor Hugo. Il apprit ensuite, en travaillant 20 minutes par jour, le 1^{er} livre du *Paradis perdu*, ce qui lui demanda 38 jours. Après cet exercice d'entraînement, il revint au poème de Victor Hugo et apprit de nouveau 158 lignes à la suite des premières. Cela lui prit 151 minutes, c'est-à-dire 20 minutes de plus que la première fois ! Voilà l'effet de tant de leçons apprises par cœur pour « exercer la mémoire ». L'expérimentation fut recommencée par MM. Burnhain, Drown, Baldwin, Pease, etc. Le résultat fut que l'on n'apprenait pas plus vite par cœur après qu'avant un exercice de 8 jours.

M. James consulta sur le point en question des acteurs expérimentés et tous nièrent « que l'habitude d'apprendre des rôles produisit quelque différence dans leur pouvoir de rétention proprement dite ». Ce qu'ils acquéraient par l'exercice, ce n'était pas vraiment une meilleure *mémoire*, c'était une meilleure *méthode* pour étudier systématiquement un rôle.

Le même savant ayant encore consulté un prédicateur qui était parvenu, d'année en année, à apprendre plus vite son sermon par cœur, ce sermonnaire lui répondit : « La mémoire me semble la plus physique de nos facultés intellectuelles. Le bien-être corporel et la fraîcheur de la santé y ont la principale part. De plus, la méthode produit une grande différence pour la facilité à apprendre. J'avais d'abord l'usage d'apprendre phrase par phrase ; maintenant je prends l'idée du tout, puis de ses divisions principales, puis de ses subdivisions, et enfin des phrases. »

Ce sont donc bien les méthodes d'étude, les associations d'idées, l'attention et le jugement, que l'exercice peut perfectionner chez les jeunes gens, mais il ne peut modifier beaucoup la mémoire organique dont ils sont naturellement doués. Dès lors, quand l'éducateur s'adresse seulement à la mémoire, il perd son temps ; il n'a d'action possible qu'en agissant sur les liaisons d'idées. Il peut intéresser, exercer et perfectionner l'*attention* et rendre ainsi facile et sûr le rappel d'une idée par l'autre. L'instruction n'est pas une affaire de

mémoire, mais de systématisation intellectuelle : ce n'est pas la *quantité* de choses lues, entendues ou écrites qui peut en perfectionner la mémoire ou augmenter les connaissances ; c'est 1^o l'*ordre* établi par la pensée entre les idées et 2^o l'*intérêt* pris à ces idées. Plus sont nombreux et mieux sont ordonnés les faits associés dans votre esprit avec tel ou tel fait, plus vous avez le droit de dire que vous possédez ce fait et que vous pouvez faire usage plus tard de cette possession. On voit que notre système d'instruction va juste à l'opposé de son but : il veut multiplier les connaissances et, en les multipliant, il les rend précisément impossibles.

L'acquisition des connaissances est moins importante que leur *organisation* qui seule en assure la durée et la mise en œuvre. Il en est du développement du savoir comme de la chrysalide dont le volume ne s'accroît pas, le poids en diminue même, mais la structure intime se développe avec activité, la métamorphose se précipite, les ailes poussent toutes prêtes à s'ouvrir.

Coordination et association des images et des idées, telle est la seule base logique de la mémoire, base que l'éducateur ne doit jamais perdre de vue dans l'enseignement de la langue comme dans celui de l'histoire, de la géographie, des sciences naturelles et des langues étrangères.

Voici donc les règles à suivre dans les exercices de mémoire :

1^o Ne jamais rien faire apprendre par cœur qui ne soit bien compris ;

2^o Faire saisir la suite des faits, l'enchaînement logique ou chronologique des idées avant d'aborder l'étude du mot à mot proprement dit ;

3^o Dans la préparation d'une leçon, insister sur l'association des idées ;

4^o S'étudier pour connaître quel genre d'images (visuelles, auditives, verbo-motrices) convient mieux à notre cerveau et tenir compte de ces dispositions naturelles dans l'étude du texte ;

5^o La fidélité et la ténacité des souvenirs sont en raison directe : *a*) soit de l'intelligence des textes ; *b*) soit de l'émotion produite sur l'âme par ces idées ; *c*) soit du nombre des répétitions.

6^o Pour réussir plus sûrement le professeur combinera ces divers moyens.

Les textes à réciter seront donc expliqués préalablement avec le plus grand soin en suivant la marche que nous allons indiquer.

Généralement, le professeur lira le morceau en question, le premier, en donnant à la diction les intonations convenables.

Puis, par quelques questions, on mettra en relief l'idée principale, après quoi le professeur fera ressortir les idées secondaires, enfin l'idée morale. On aura soin, de plus, d'expliquer les mots nouveaux, les termes encore inconnus.

Les élèves seront ensuite invités à lire à plusieurs reprises le morceau qu'ils sont appelés à réciter. Ils devront le faire d'une manière intelligente et expressive, puis ils étudieront le texte phrase par phrase, en suivant chacun sa méthode.

On profitera des examens et d'autres circonstances pour leur faire répéter ces récitation de façon qu'elles soient de mieux en mieux gravées dans leur mémoire.

Sans attacher une importance bien grande à ces leçons littérales, cependant ces récitation constitueront un trésor littéraire précieux pour la conversation et pour les discours.

R. H.



Le Journal de classe

Parmi les devoirs imposés au corps enseignant par le Règlement général, il en est un dont la pratique régulière, consciencieuse et bien entendue joue un rôle des plus importants dans la bonne tenue d'une classe. Aussi, instituteurs et institutrices, ne vous étonnez point si les autorités ont à cœur de s'assurer de la manière dont vous vous acquittez de ce devoir,

On vous a répété à l'Ecole normale et maintes fois dans les conférences qu'il existe deux sortes de préparations : la préparation éloignée et la préparation prochaine, ce qui veut dire, en définitive, qu'après avoir achevé ses classes et obtenu un brevet de capacité, tout instituteur doit chercher à compléter ses connaissances en continuant les études commencées à l'Ecole normale, en approfondissant les matières qu'il n'a pu qu'y effleurer, en choisissant la spécialité pour laquelle il se sent des aptitudes et surtout en préparant soigneusement les leçons qu'il est appelé à donner. Or, ce dernier devoir, l'instituteur dévoué l'accomplira par la tenue régulière et méthodique de son *Journal de classe*. Faire son *Journal*, le bien établir, c'est préparer ses leçons ; n'en point tenir, c'est ne préparer aucune leçon, c'est entrer en classe sans savoir ce que l'on veut enseigner et surtout sans se demander comment on enseignera ; c'est courir au-devant d'un échec certain ; c'est, en un mot, ne pas remplir son devoir et ne pas gagner son salaire.

Pour être dispensé de rédiger son *Journal de classe*, un instituteur devrait faire preuve d'une science et d'une expérience consommées en matière d'enseignement ; il devrait connaître à fond les besoins de son école et de chaque élève en particulier et posséder parfaitement, avec les matières de nos manuels, la manière de les enseigner d'une façon profitable. Mais l'instituteur même qui aurait acquis cette habileté dans l'enseignement ne voudrait jamais renoncer à la préparation des leçons et à la tenue de son *Journal*. L'expérience est là pour prouver que ce sont les meilleurs maîtres qui tiennent le plus régulièrement leur *Journal*. Dans les écoles mauvaises et médiocres, on est à